



AVIS CONCERNANT L'AMENAGEMENT FONCIER

Captage de LANDAL

Une opération d'aménagement foncier est en cours sur le captage de LANDAL. Cette opération, lancée par le Département d'Ille-et-Vilaine, concerne les territoires des communes de TREMEHEUC, CUGUEN, BROUALAN, EPINIAC et LA BOUSSAC.

Une commission intercommunale d'aménagement foncier a été constituée en 2023. Elle comprend trois propriétaires, possédant des biens fonciers non bâtis sur le territoire de chacune des communes, dont deux titulaires et un suppléant.

Ces membres propriétaires sont élus par le conseil municipal (article L 121-4 du code rural et de la pêche maritime) et renouvelés après chaque élection municipale.

Cette élection aura lieu le vendredi 5 juin 2026. Les candidatures pourront être reçues à la mairie jusqu'à cette date.

Le Maire,
Christine FAUVEL

